

Demande de second livret de famille

Agences

Application de l'Instruction générale relative à l'état civil, articles 634 à 636-2

Identité du ou des demandeurs

Je soussigné(e) (1)

justificatif d'identité

Domicilié(e) à

*justificatif de domicile **

Motif de la demande

Sollicite la délivrance d'un second livret de famille, établi, conformément à la notice, pour le motif suivant (2) :

- perte, vol ou destruction du premier livret
- changement dans la filiation ou dans les noms et prénoms des personnes qui figurent au livret
- divorce ou séparation : fournir le dispositif du jugement ou la convention homologuée

Les circonstances motivant ma présente requête sont les suivantes (3) :

Présentation du premier livret : je choisis l'une des deux formules suivantes (2) :

NON présentation du premier livret : je choisis obligatoirement la seconde formule (2)

- Établissement d'un nouveau livret par reproduction du premier par l'officier de l'état-civil de ma résidence
- Reconstitution d'un nouveau livret par transmission aux officiers de l'état-civil ayant transcrit ou dressé les actes dont les extraits figurent au livret.

Je certifie en outre que les renseignements indiqués ci-dessus et dans la notice sont exacts et complets.

À _____, le _____

signature(s)

* quittance EDF, facture téléphonique, loyer...

- (1) Prénoms, NOM en lettres capitales
- (2) Cocher d'une croix la réponse exacte
- (3) Préciser succinctement

mariage

contracté à la mairie d'

commune et département

le

Notice à remplir lors
de la demande d'un
second livret (lorsque le
premier livret n'est pas présenté)

Prénoms et nom de famille à déclarer (1)

Prénoms

Nom ⁽²⁾

né/née le ⁽³⁾

à commune, département, pays

(4)

(5)

Prénoms et nom de famille (1)

Prénoms

Nom ⁽²⁾

né/née le ⁽³⁾

à commune, département, pays

(4)

enfants

1 Prénoms

Nom ⁽²⁾

né(e) le

à commune, département, pays

(4)

2 Prénoms

Nom ⁽²⁾

né(e) le

à commune, département, pays

(4)

3 Prénoms

Nom ⁽²⁾

né(e) le

à commune, département, pays

(4)

4 Prénoms

Nom ⁽²⁾

né(e) le

à commune, département, pays

(4)

5 Prénoms

Nom ⁽²⁾

né(e) le

à commune, département, pays

(4)

6 Prénoms

Nom ⁽²⁾

né(e) le

à commune, département, pays

(4)

7 Prénoms

Nom ⁽²⁾

né(e) le

à commune, département, pays

(4)

8 Prénoms

Nom ⁽²⁾

né(e) le

à commune, département, pays

(4)

(1) Indiquer « EPOUX ou PÈRE » ou « EPOUSE ou MERE »

(2) Prénoms et NOM en lettres capitales, compléter le cas échéant l'indication du nom par « 1re partie...2de partie » en cas de double nom de famille et/ou de déclaration conjointe quant au choix de nom

(3) Rayer la mention inutile

(4) Mentionner le cas échéant la date et le lieu du décès

(5) Préciser le cas échéant la date du divorce ou de séparation de corps.

NOTA : Le livret de famille est constitué par la réunion des extraits des actes de l'état civil suivants, selon le cas : mariage, naissance du ou des père et mère à l'égard desquels la filiation est établie ainsi que naissance de l'enfant. L'extrait de l'acte d'enfant sans vie figure sur le livret de famille si les parents le demandent, même si cet acte a été dressé antérieurement à la délivrance du livret de famille. L'usage d'un livret de famille incomplet ou devenu inexact en raison des changements intervenus dans l'état des personnes considérées rend son ou ses titulaires passibles de poursuites pénales.